

ARPSM Infos

Bonjour à toutes et à tous

Les pêches d'hiver arrivent, nous commençons par le congrès dès le prochain concours et si la météo le veut bien nous aurons 2 rendez-vous avec les merlans.

Pour la sortie loisir du 31 octobre, les inscriptions se font uniquement via le site de l'ARPSM.

Si vous n'y arrivez pas, écrivez un message sur contact@arpsm.fr et on vous guidera !

Le 10 octobre 3 membres du club se sont déplacés à Anglet pour participer au « Trophée Euskadi ». Un très bon résultat d'ensemble et bravo à Didier et Jean Pierre pour leur première et deuxième place !

Tous les résultats sur le site également.

Rendez-vous le 14 Novembre !

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONCOURS « Congrès » du : 14 Novembre 2021

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone :

Signature

Engagement : 42€ pour les adultes et 20€ pour les jeunes

IMPORTANT :

PORT DU GILET DE SAUVETAGERECOMMANDE PENDANT TOUTE LA MANIFESTATION QUELS QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT DE LA MER.

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 06**

Novembre 2021 date réception du courrier.

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : A.R.P.S.M. à :

ARPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26-45-61-09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.